



Avis public

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal (L.R.Q., c.C.27.1), le rapport financier 2021 ainsi que le rapport du vérificateur seront déposés lors de la séance extraordinaire du 5 juillet 2023 à 18h30.

Donné à Sainte-Flavie ce 30^e jour du mois de juin 2023.

Directrice générale et greffière-trésorière